

FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Intitulé du poste :

Directeur-trice des Etudes musicales (H/F)

Référence : 2026-2176392

Catégorie statutaire / Corps :

Titulaires de **Catégorie A** – filière culturelle, artistique ou administrative.

Corps : **ICCEAAC - Inspecteur et conseiller sectoriel, PEA, Attaché, autres.**

Poste ouvert également aux contractuels - emploi de type direction – équivalent cadre.

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Culture et Patrimoine – Elaboration (direction) et pilotage des politiques publiques

Emploi(s) Type : CUL14A - Responsable expert d'une discipline culturelle
EPP12 - Chargé du suivi et de l'animation d'une politique sectorielle – Responsable sectoriel

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Conservatoire National Supérieur Musique et Danse de Lyon – CNSMD Lyon
Etablissement public administratif sous tutelle du ministère de la Culture
3 quai Chauveau C. P. 120 F- 69266 LYON CEDEX 09

Environnement professionnel :

Le Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse de Lyon est un établissement public administratif placé sous tutelle du Ministère de la Culture. Lieu de formation et de création, le CNSMD de Lyon forme les talents de demain : une grande école d'excellence et d'innovation chargée d'accompagner les étudiants musiciens et danseurs dans leur aventure d'apprentissage de la scène, de la médiation, de la recherche et de l'enseignement. Le conservatoire est adossé au schéma européen LMD (Licence-Master- Doctorat). Il compte plus de 650 étudiants, dont une centaine de danseurs. Plus de 400 manifestations sont réalisées chaque année par les étudiants.

Missions et activités principales :

Le/la directeur/directrice des études musicales fait partie du personnel de direction du CNSMD Lyon composé du directeur, de la directrice-adjointe, de la directrice de la recherche et des deux directeurs /directrices des études (musicales et chorégraphiques). A ce titre, il/elle participe aux réunions hebdomadaires du comité directeur.

Sous l'autorité du directeur du CNSMD de Lyon, dans le cadre du projet d'établissement, et en étroite collaboration avec les responsables de pôles (interprétation, création, culture, pédagogie) et enseignants responsables délégués : il/elle coordonne les études musicales, et assure à ce titre les missions suivantes :

Développement du projet pédagogique et animation des équipes enseignantes musique

- il/elle coordone l'élaboration de la politique en matière musicale et rend compte de l'avancement des projets en musique auprès du directeur ;
- Il/elle peut représenter le directeur et assure un lien fonctionnel avec les équipes pédagogiques ;
- Il/elle décline les orientations pédagogiques du projet d'établissement, rencontre les enseignants dans le cadre des objectifs de l'établissement d'enseignants et dans le respect de leur liberté pédagogique ;
- Il/elle participe au recrutement des personnels pédagogiques musique ;
- Il/elle veille à l'évolution de l'architecture de l'offre et des programmes d'enseignements des formations d'interprète, de pédagogue, de création, de culture musicale, en adéquation avec les exigences de l'enseignement supérieur (perfectionnement des cursus, réflexion sur la création de nouveaux diplômes, modularité des maquettes pédagogiques), le projet d'établissement et les dynamiques de pratiques artistiques contemporaines ;
- Il/elle collabore à l'établissement de la programmation et aux activités de production et de diffusion ;
- Il/elle assure le suivi des nouveaux parcours de master et de 3^{ème} cycle Artist Diploma
- Il/elle participe à l'élaboration et coordonne la mise en place des projets de pratique d'ensemble et d'orchestre, en lien avec les équipes pédagogiques et la représentation étudiante ;
- Il/elle assure l'interface avec la recherche et les enseignements musicaux, en lien avec la directrice de la recherche et les responsables de pôles ;
- Il/elle propose et accompagne le suivi des dispositifs visant à renforcer la créativité et l'initiative étudiante.

Instances, tutelles

- Il coordonne en lien avec ses collègues directrices des études chorégraphiques et de la recherche, le conseil pédagogique de l'établissement (ordre du jour, constitutions des dossiers) ainsi que la commission de diplômes ;
- Il/elle prépare les dossiers relatifs à l'enseignement de la musique auprès du conseil d'administration et du comité social d'administration ;
- Il/elle coordonne la rédaction de la partie « enseignement musical supérieur » des dossiers d'accréditation des diplômes nationaux et valant grade.

Supervision des cursus musicaux

Il/elle supervise l'action du service des études, en lien avec sa responsable, notamment :

- Il/elle coordonne la mise en œuvre des procédures d'évaluation ;
- Il/elle supervise le suivi des étudiants en programmes de coopération internationale, en lien avec le service des relations internationales ;

Gestion des moyens :

- Il/elle est responsable des dialogues de gestion avec le secteur pédagogique musique, dans le cadre des orientations budgétaires fixées par la direction ;
- Il/elle contribue en lien avec ses collègues, à l'analyse de l'évolution des besoins en matière d'enseignement musical supérieur et, le cas échéant, de possibilités de redéploiement des moyens

Développement fonctionnel :

- Il/elle assure le suivi des liens, collaborations et échanges avec les établissements d'enseignement supérieurs européens et internationaux ;
- Il/elle peut être conduit à représenter l'établissement auprès des partenaires institutionnels, de la tutelle ;
- Il/elle contribue à renforcer et faire vivre les relations et collaborations avec les partenaires locaux, nationaux et internationaux (lieux de diffusions, de production ; compagnies, artistes, réseau de l'enseignement initial) ;
- Il/elle veille à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants ;
- Il/elle veille au respect et développement des différentes chartes du CNSMD ;
- Il/elle coordone et assure le suivi de dispositifs de démocratisation d'accès à l'enseignement supérieur ;
- Il/elle assiste la direction sur tous sujets, aide au pilotage des réunions pédagogiques et participe aux différents groupes de travail, le cas échéant.

Compétences principales mises en œuvre :**Compétences techniques :**

- maîtrise des enjeux de l'enseignement supérieur
- très bonne connaissance des réseaux professionnels liés à la formation et/ou à l'activité musicale en France et à l'international
- connaissance approfondie de la scène
- maîtrise de l'anglais

Savoir-faire

- capacité d'organisation et de pilotage
- aisance rédactionnelle et relationnelle
- capacité à animer et mobiliser une équipe pédagogique et administrative
- capacité à gérer et penser l'accompagnement des étudiants

Savoir-être (compétences comportementales)

- rigueur et exigence
- réactivité, capacité à prendre du recul
- sens de l'initiative
- aptitude au travail en équipe
- créativité

Profil du candidat recherché :

Professionnel-le confirmé-e dans le domaine musical

Expérience réussie de direction dans un établissement d'enseignement artistique souhaitée (ou expérience pédagogique significative dans l'enseignement musical)

Expérience professionnelle d'activité artistique

Diplômes de l'enseignement supérieur souhaité, en musique prioritairement

Spécificités ou contraintes du poste :

Poste permanent vacant, temps complet (36h15/semaine), déplacements fréquents.

Télétravail : ponctuel, travail sur site prioritairement exigé.

Rémunération : selon les grilles de la Fonction Publique d'Etat et profil.

Droit à congés : 51 jours de congés annuels (soit 3,25 jours et 1 RTT par mois, dont deux fermetures annuelles : 6 à 8 jours à Noël et 3 premières semaines d'août).

Restaurant universitaire accessible aux personnels, participation 75% transports publics et/ou forfait mobilité durable (vélo ou covoituring) jusqu'à 300 €/an, Mutuelle et prévoyance du Ministère de la culture possible, Association du personnel, Carte Culture des monuments nationaux du Ministère. Accès gratuit aux évènements publics musique et danse sur site, et hors les murs.

Qui contacter ?

Renseignements sur les missions : Le Directeur, Monsieur Mathieu FEREY, via la boite mail direction@cnsmd-lyon.fr -

Autres renseignements, Service RH du CNSMD Lyon, via : recrutement.administratif@cnsmd-lyon.fr

Processus de candidatures :

Attention, pour être complète la candidature doit être composée de **3 documents PDF**, et ce dès la candidature : **un CV, une lettre de motivation, et une Note de synthèse obligatoire.**

Cette note (d'environ 4 pages - 4 à 6 pages maximum) synthétisera le projet du candidat pour la direction des études musciale, en relation avec le projet d'établissement et l'évolution des besoins du secteur.

Candidatures : jusqu'au **9 mars 2026 inclus**

Svp documents sous format PDF, au mail :

recrutement.administratif@cnsmd-lyon.fr

Le choix des candidats convoqués sera fait après la fin de publication au 9 mars 2026, puis étude des candidatures complètes par le Jury.

Date prévisionnelle entretiens avec le Jury : début avril 2026, a priori la journée du **Jeudi 9 avril 2026** à Lyon, 3 quai Chauveau

Prise de poste : idéalement **1er juin 2026**, ou à définir selon profils (entre le 1er juin et le 1er septembre 2026, fermeture les 3 premières semaines d'août)

Date de mise à jour de la fiche de poste : janvier 2026

Les candidatures sont examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.